

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 19 MAI 2014

DELIBERATION N°2014-30

OBJET : Convention relative à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du diplôme d'état de manipulateur d'électroradiologie médicale et à la reconnaissance d'un grade de licence.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité la convention relative à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du diplôme d'état de manipulateur d'électroradiologie médicale et à la reconnaissance d'un grade de licence.

Fait à Tours, le 20 mai 2014

Le Président,



Loïc VAILLANT